



DUOBUS

LE SERVICE TRANSPORT DE HAUT-BUGEY
AGGLOMÉRATION



Inscription transport scolaire 2025-2026

En complément de son réseau urbain grand public, DUOBUS propose une offre de transport scolaire dédiée aux principaux horaires d'entrée et sortie des collèges et lycées d'Arbent, Bellignat et Oyonnax.

☐ Carte Pass Jeune : 60€/an*

Voyages illimités tous les jours de l'année même le samedi, toutes les vacances scolaires.

* validité du 01/09/2025 au 31/08/2026

☐ Carte 2 trajets/jr scolaire : 35€/an*

Un aller-retour uniquement les jours scolaires (pas le samedi ni en vacances scolaires)

* validité du 01/09/2025 au 05/07/2026

Communes concernées (merci de cocher la case correspondante) :

- ☐ Oyonnax ☐ Arbent ☐ Bellignat ☐ Dortan ☐ Groissiat ☐ Martignat ☐ Montréal-la-Cluse
☐ Géovreisset ☐ Veyziat ☐ Mons ☐ Chatonnax ☐ Bouvent ☐ Echallon ☐ Belleydoux

1 - Elève Mr ☐ Mme ☐

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tel Portable :

PIECES A FOURNIR

Cochez la case qui correspond à votre situation

☐ PREMIERE DEMANDE

- 1 photo d'identité récente
- Justificatif de domicile et ce formulaire dûment renseigné

☐ REINSCRIPTION

- Votre carte d'abonnement actuelle (sa perte ou dégradation avant renouvellement vous sera facturée 10€ en supplément)
- Ce formulaire dûment renseigné uniquement pour les élèves de + de 16 ans **désirant une carte 2 trajets/jr scolaire.**

Pour toute fiche d'inscription non tamponnée par un établissement scolaire, un justificatif de scolarité sera demandé en sus.

2 - Scolarité

Primaire ☐ Collège ☐ Lycée ☐ Classe :

Nom de l'établissement :

Cachet de l'établissement

3 - Pour le suivi du dossier et en cas de besoin de contact : coordonnées du représentant légal

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel Portable :

www.duobus.fr

Agence DUOBUS
Pl. Vaillant Couturier - Hall de la Gare SNCF
01100 OYONNAX
04 74 77 51 51 - duobus@keolis.com

KEOLIS
HAUT-BUGEY

Infos utiles

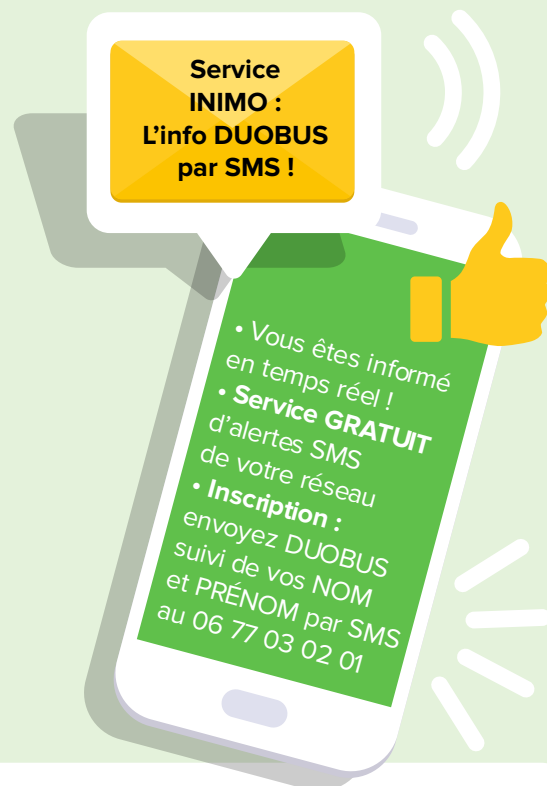
Alertes SMS : INIMO

- Une alerte météo, une déviation sur le réseau ou un événement imprévu, soyez informés en temps réel grâce à INIMO, service gratuit d'alertes SMS du réseau DUOBUS.
- Pour vous inscrire, envoyez DUOBUS, suivi de vos NOM et PRÉNOM par SMS au 06 77 03 02 01.



www.duobus.fr

DUOBUS



Les bonnes pratiques



À l'arrivée du bus

Les arrêts étant facultatifs, n'oubliez pas de faire signe au conducteur suffisamment à l'avance.



À l'arrêt de bus

- Présentez-vous quelques minutes avant l'horaire de passage prévu.
(le bus peut passer entre -1 minute et + 3 minutes à l'arrêt)
- Préparez votre monnaie ou votre titre de transport.



À bord des bus il est interdit :

- de fumer (y compris les cigarettes électroniques),
- de transporter des objets de grande dimension, inflammables, etc,
- d'encombrer l'allée de valises, cartables, etc,
- de mettre les pieds sur les sièges,
- d'être chaussé(e) de patins à roulettes ou rollers,
- d'utiliser des appareils ou des instruments sonores.



Extrait du règlement d'exploitation transport public

Article 4.4. Dispositions particulières concernant les scolaires

En cas de comportements inciviques ou agressifs, de dégradations de la part d'un élève, des sanctions sont possibles :

- à l'initiative de l'exploitant : avertissement, exclusion des transports pour une période pouvant aller de 1 semaine à 3 mois.
- sur décision de l'autorité organisatrice : exclusion des transports de plus de 3 mois.

La sanction est signifiée par courrier aux responsables légaux de l'élève avec copie à l'établissement scolaire dont il relève. L'exclusion temporaire comme définitive ne donne pas lieu au remboursement du titre de transport.

Article 7 - AFFICHAGE

Le présent règlement d'exploitation peut-être consulté par toute personne qui le souhaite, dans son intégralité, au siège de l'exploitant, à l'agence commerciale DUOBUS.

- ☐ J'ai lu et accepte les Conditions Générales de Vente, consultables sur le site www.duobus.fr
- ☐ J'ai bien pris connaissance des modalités de traitement de mes données personnelles

Signature du représentant légal précédée de la mention « Lu et approuvé »

KEOLIS
HAUT-BUGEY